

If the foregoing proposal is acceptable to your Government I have the honor to suggest that this note and your reply thereto shall constitute an agreement between our two Governments on this matter.

Accept, Sir, the assurances of my highest consideration.

R. DOUGLAS STUART,
Ambassador of the United States of America.

The Honorable Lester B. Pearson,
Secretary of State for External Affairs,
OTTAWA.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

OTTAWA, le 4 juin 1954. No. 2791, 4. JUNI, AWATTA

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Les honneurs de mes lettres et l'échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, relatif à l'établissement de stations météorologiques dans l'océan Pacifique, ainsi qu'à Washington a Pacific Ocean Stations Program.

L'accord sur les stations de l'Atlantique du Nord mentionné dans votre lettre du 27 février 1954, par un nouvel accord sur le même sujet, signé à Paris le 27 février 1954. En vertu des dispositions de celui-ci, il incombe toujours aux Etats-Unis d'effectuer deux navires à l'exploitation de la station B, et au Canada, d'en effectuer un. Les Etats-Unis sont disposés à proposer l'arrangement antérieur, soit à l'égard de la station B dans l'Atlantique, pourvu que le Canada explore à son tour la station B, dans le Pacifique.

Il est entendu que cet arrangement devra être conforme à l'article XI de l'Accord sur les stations flottantes de l'Atlantique du Nord, signé à Paris le 27 février 1954. Il est entendu, en outre, que si votre Gouvernement agréait le présent arrangement, les deux Gouvernements en donneront notification à votre Gouvernement, et l'Accord mentionné ci-dessus.

Il est entendu que cet arrangement devra être conforme à l'article XI de l'Accord sur les stations flottantes de l'Atlantique du Nord, signé à Paris le 27 février 1954. Il est entendu, en outre, que si votre Gouvernement agréait le présent arrangement, les deux Gouvernements en donneront notification à votre Gouvernement, et l'Accord mentionné ci-dessus.

- (1) Recueil des Traités 1951 n. 38.
- (2) Recueil des Traités 1948 n. 12.
- (3) Recueil des Traités 1955 n. 3.